

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Dopomat

Date de révision: 27.02.2020

Code du produit: j1001\_sd

Page 1 de 9

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Dopomat

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Produit pour le nettoyage et l'entretien professionnels

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: JOHANNES KIEHL KG  
Rue: Robert-Bosch-Str. 9  
Lieu: D-85235 Odelzhausen  
Téléphone: +49 8134 9305-0 Téléfax: +49 8134 6466  
e-mail: info@kiehl-group.com  
Internet: www.kiehl-group.com  
Service responsable: Notrufnummer für deutsch- und englischsprachige Länder: +49/89/19240  
Vergiftungsinformationszentrale (VIZ) Österreich: +43 1 406 43 43  
Nationale Notrufnummer für die Schweiz (Tox-Zentrum Zürich): 145  
Numéro d'urgence France: INRS: +33 (0) 1 45 42 59 59  
Numero d' emergenza Italia: Centro Antiveleni - 20162 Milano: 02/66101029  
ETTSZ /Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat/, 1096 Budapest,  
Nagyvárad tér 2. Ügyeleti telefonszám: +36 80 201-199  
Eesti: Häirekeskuse number: 112 / Mürgistusteabekeskuse number: 16662  
Emergency telephone number for all other countries: +49/8134/9305-169

KIEHL Austria GmbH	Perfektastr. 57;	A-1230 Wien	Tel. +43 (0) 1 / 604 99 93
KIEHL FRANCE S.A.R.L.	5, rue de Londres;	F-67670 Mommenheim	Tél. +33 (0) 3.88.59.52.25
KIEHL Italia s.r.l.	Via San Rocco, 101;	I-16036 Recco (GE)	Tel. +39 / 0185 730 008
KIEHL Schweiz AG	St. Dionys-Str. 33;	CH-8645 Jona	Tel. +41 (0) 55 / 254 74 74
KIEHL Hungary Kft.	Felsőipari körút 3/ D	HU-2142 Nagytarcsa	Tel. +36 (0) 1 / 348-08 41
KIEHL Middle East LLC	A8-LIU 48/49 - KIZAD	Abu Dhabi, U.A.E.	Tel. +971 2 550 33 96

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +33 (0) 1 45 42 59 59

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Mentions de danger:

Provoque une sévère irritation des yeux.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

**Mention** Attention

**d'avertissement:**

**Pictogrammes:**



**Mentions de danger**

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Dopomat

Date de révision: 27.02.2020

Code du produit: j1001\_sd

Page 2 de 9

#### Conseils de prudence

P280 Porter un équipement de protection des yeux.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### 2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

conforme à 648/2004/CE: tensioactifs non ioniques 5-15%, séquestrants, solvants hydrosolubles, parfums (Limonene)

##### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
111-76-2	2-Butoxyéthanol			5 - < 10 %
	203-905-0	603-014-00-0	01-2119475108-36	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H332 H312 H302 H315 H319			
120313-48-6	Mélange d'alcools aliphatiques, C12-C15, alcoxylés			1 - < 5 %
	Skin Irrit. 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 3; H315 H400 H412			
69011-36-5	i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO			1 - < 5 %
	931-138-8			
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

##### Limites de concentrations spécifiques et facteurs M

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques et facteurs M		
69011-36-5	931-138-8	i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO	1 - < 5 %
	Eye Dam. 1; H318: >= 10 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 6 - < 10		

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

##### Après inhalation

ne présente aucun risque à l'inhalation

##### Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

##### Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

##### Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Dopomat

Date de révision: 27.02.2020

Code du produit: j1001\_sd

Page 3 de 9

Consulter un médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Tout moyen d'extinction possible.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Non demandé

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

##### **Conseils pour le stockage en commun**

Conservé à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conservé le récipient bien fermé.

Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Ces informations ne sont pas disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Dopomat

Date de révision: 27.02.2020

Code du produit: j1001\_sd

Page 4 de 9

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
111-76-2	2-Butoxyéthanol	10	49		VME (8 h)	
		50	246		VLE (15 min)	

#### Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
111-76-2	2-Butoxyéthanol	Acide 2-butoxyacétique (après hydrolyse)/(g créatinine)	100 mg/g	Urine	en fin de poste de travail

#### Conseils supplémentaires

Lors d'une utilisation conforme aux prescriptions, la valeur est loin du seuil limite. Un risque pour la santé n'est pas à craindre.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Non demandé

##### Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

##### Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Recommandation : des gants en nitrile d'une épaisseur de 0,4 mm atteignent une durée de protection de minimum 8 heures (correspond au niveau de performance à la perméation 6 selon la norme européenne EN 374) et une résistance au "gonflement" de < 15 %.

##### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

##### Protection respiratoire

Non demandé

##### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide  
Couleur: incolore  
Odeur: plaisante

#### Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): env. 10,0 K-QP1012C

#### Modification d'état

Point de fusion: <-8 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: >98 °C

Point de sublimation: non applicable

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Dopomat**

Date de révision: 27.02.2020

Code du produit: j1001\_sd

Page 5 de 9

Point de ramollissement: non applicable

Point d'écoulement: non applicable

Point d'éclair: &gt;100 °C

**Inflammabilité**

solide: non applicable

gaz: non applicable

**Dangers d'explosion**

Non-explosif

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Limite supérieure d'explosivité: non applicable

Température d'inflammation: &gt;300 °C

**Température d'auto-inflammabilité**

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: indéterminé

**Propriétés comburantes**

Sans rapport

Pression de vapeur: indéterminé

Densité (à 20 °C): 1,03 g/cm<sup>3</sup> K-QP1012EHydrosolubilité:  
(à 20 °C) complètement miscible**Solubilité dans d'autres solvants**

indéterminé

Coefficient de partage: indéterminé

Viscosité dynamique: indéterminé

Viscosité cinématique: indéterminé

Durée d'écoulement: indéterminé

Densité de vapeur: indéterminé

Taux d'évaporation: indéterminé

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides: indéterminé

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**10.2. Stabilité chimique**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas exposer a des températures supérieures à 35 °C.

**10.5. Matières incompatibles**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Dopomat

Date de révision: 27.02.2020

Code du produit: j1001\_sd

Page 6 de 9

#### Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec d'autres détergents ou produits chimiques.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
111-76-2	2-Butoxyéthanol				
	orale	DL50 mg/kg	470		
	cutanée	DL50 mg/kg	220		
	inhalation vapeur	CL50	2,2 mg/l		
	inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		
69011-36-5	i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO				
	orale	ATE mg/kg	500		

##### Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Information supplémentaire

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Dopomat

Date de révision: 27.02.2020

Code du produit: j1001\_sd

Page 7 de 9

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
120313-48-6	Mélange d'alcools aliphatiques, C12-C15, alcoylés					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1-10	96 h	Leuciscus idus(Ide)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,1-1	72 h		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	1 mg/l	48 h		
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,1-1	21 d	Daphnia magna	
	Toxicité bactérielle aiguë	(1000 mg/l)			Belebtschlamm	DIN EN ISO 8192

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées. Les tensioactifs présents dans le produit sont conformes aux exigences du Règlement relatif aux détergents N° 648/2004/CE.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
120313-48-6	Mélange d'alcools aliphatiques, C12-C15, alcoylés			
	mod. OECD 301 E	>=90%		
	Facilement biodégradable			
	OECD 301B; ISO 9439; 92/69/EWG, C.4-C	>60%	28	
	Facilement biodégradable			

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ces informations ne sont pas disponibles.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Ces informations ne sont pas disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ces informations ne sont pas disponibles.

### 12.6. Autres effets néfastes

Ces informations ne sont pas disponibles.

### Information supplémentaire

Demande Chimique en Oxygène (DCO) 350 mg O<sub>2</sub>/g.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Vider soigneusement les bidons. Ne pas verser des restes de produits en grande quantité dans la canalisation.

#### Code d'élimination des déchets - Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

#### Code d'élimination des déchets - Résidus

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

#### L'élimination des emballages contaminés

Nettoyer le récipient avec de l'eau. Contenants nettoyés à retourner à l'entreprise pour recyclage. Mettre les

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Dopomat**

Date de révision: 27.02.2020

Code du produit: j1001\_sd

Page 8 de 9

emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:** non applicable**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** non applicable**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** non applicable**14.4. Groupe d'emballage:** non applicable**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non demandé

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**Information supplémentaire**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

**Information supplémentaire**

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1 / 3

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Dopomat**

Date de révision: 27.02.2020

Code du produit: j1001\_sd

Page 9 de 9

LD50: Lethal dose, 50%  
CLP: Classification, labelling and Packaging  
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
UN: United Nations  
DNEL: Derived No Effect Level  
DMEL: Derived Minimal Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
ATE: Acute toxicity estimate  
LL50: Lethal loading, 50%  
EL50: Effect loading, 50%  
EC50: Effective Concentration 50%  
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
BCF: Bio-concentration factor  
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)  
EmS: Emergency Schedules  
MFAG: Medical First Aid Guide  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
IBC: Intermediate Bulk Container  
SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*